

MÉRÉVILLE

échos

OCTOBRE 2023

MAGAZINE MUNICIPAL - n°171



Octobre
Rose

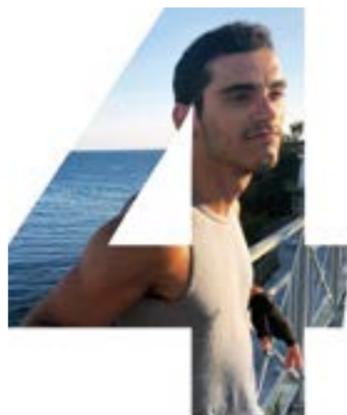
Ce document est interactif



Il vous suffit de cliquer sur la rubrique du sommaire pour vous y rendre directement. Un retour au sommaire est proposé en haut de chaque page impaire.

Toutes les adresses URL et adresses e-mail sont également cliquables pour un accès direct.

SOMMAIRE



PASSIONNÉMENT VÔTRE
DAVID RICCETTI

Hello,
moi c'est Gallus
Je me suis caché
à l'intérieur du
magazine ...
Retrouvez-
moi !



6

ACTUALITÉS

8

INFOS MAIRIE

9

CCAS

10

TRAVAUX

17

SÉCURITÉ
CITOYENNETÉ
PROTOCOLE

18

ON Y ÉTAIT

22

PÉRISCOLAIRE

24

GROUPE SCOLAIRE

26

ASSOCIATIONS

32

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

34

REVUE DE PRESSE

38

LOISIRS DÉTENTE

39

AGENDA

Directeur de Publication : Cédric Schwaederlé • **Responsable de la rédaction** : Martine Troha • **Ont participé à ce numéro** : l'équipe municipale, les membres des associations, les écoles, le périscolaire et le correspondant de l'Est Républicain • **Crédits photos** : Mairie de Méréville, Associations & Correspondant Est Républicain • **Conception graphique** : www.c-autrement.fr • **impression** : Régnière Imprimerie • **Tirage** : 620 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC  Certifié PEFC / pefc-france.org • **Dépôt légal** 4^{ème} trimestre 2023

Mairie de Méréville - 8, Grande Rue - 54850 MÉRÉVILLE - Accueil : 03 83 47 27 53 - Astreinte* : 06 76 12 86 68 • mairie@mereville54.fr • <http://www.mereville54.fr> • **Ouverture du secrétariat** : Lundi : 10h-11h45 / 15h-17h • Mardi : 10h-11h45 / 15h-17h • Mercredi : le matin sur rendez-vous Jeudi : 8h30-10h30 • Vendredi : 10h-11h45 / 15h-17h • Samedi : 09h-11h30
* uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie



édito

3

Méréville échos #171



Cédric
SCHWAEDERLÉ
Maire de Méréville

Chères Mérévilloises, Chers Mérévillois,

Une rentrée de toutes les couleurs.

A l'instar de notre page de couverture, c'est un mois tout en rose que nous traversons avec un formidable élan de générosité que nous avons pu vivre le 1^{er} octobre, tous unis contre le cancer du sein. Le rendez-vous était sportif mais avant tout convivial et a permis de remettre de nombreux dons à l'association Symphonie qui œuvre au profit de l'indispensable recherche.

L'inauguration de notre espace de loisirs était elle aussi placée sous le signe du soutien que l'on souhaite apporter au projet sportif de David que je vous laisserai découvrir en feuilletant les pages suivantes. Bravo et merci pour votre mobilisation.

Couleurs aussi en référence à l'automne qui va bientôt colorer nos forêts et permettre différents clichés de notre village sous d'autres lumières. N'hésitez pas à nous les envoyer pour agrémenter notre magazine.

Couleur Rouge cette fois ci, pour exprimer la colère provoquée par le manque de civisme de certaines personnes. J'en veux pour preuve les dépôts sauvages qui s'accumulent, la benne à déchets verts qui continue à être alimentée bien que fermée... Rouge encore quand le stationnement dans nos rues méprise les personnes à mobilité réduite (stationnements handicapés occupés illégalement) ou tout simplement les trottoirs encombrés en totalité par des véhicules obligeant les piétons et poussettes à emprunter les voies de circulation. Je passe sur les déjections canines ne pouvant être tracées. Hélas pour toutes ces infractions la seule solution sera la verbalisation et je trouve cela bien dommage.

Mais je garderai la couleur verte pour finir mon propos comme porteuse d'espérance. Espérance grâce aux projets innovants que nous portons et que de nouvelles associations en création vont porter. Couleur verte pour la jeunesse qui va se voir proposer des activités grâce à « l'animation ados », vert encore comme l'altruisme de nos bénévoles qui sont de tous les combats et de tous les défis que nous leur proposons. Quelle que soit votre couleur favorite je vous souhaite une très belle fin d'année colorée à vos souhaits.

A très bientôt et excellente lecture.





LE HANDICAP : tabou encore à l'heure actuelle en France et dans le monde

Par David Riccetti

Sujet à d'innombrables préjugés et stéréotypes. Il nous fait nous sentir différents voire incompris aux yeux des autres car nous avons souvent peur de l'inconnu et de ce que nous ne comprenons pas. Mais la différence est-elle réellement un problème ? Dans une société où tout le monde ressemble et veut ressembler à tout le monde pour rentrer dans une case et avoir l'approbation d'autrui ? Cela est valable aussi bien pour les personnes en situation de handicap que pour les personnes valides car quoi que nous fassions il y aura toujours des gens pour nous juger, jalouser et envier. Donc autant nous diriger vers des valeurs, principes et voies qui nous sont propres. L'acceptation de nos différences et du handicap va dépendre en grande partie de la perception de la personne concernée, de son état d'esprit et de sa capacité à relativiser et désamorcer une ou plusieurs situations. À titre personnel, j'ai appris à accepter et à vivre avec mon handicap. J'ai pleinement accepté ma situation, ma condition physique et suis conscient de mes points forts et points faibles ; des choses que je peux faire et celles que je ne peux pas. Ayant été victime de discrimination en tout genre et de moqueries, je me suis servi de cela pour trier les gens et m'entourer de personnes authentiques et bienveillantes. J'ai compris que les événements de notre passé ne définissent pas qui nous sommes mais ce qu'on va en faire à l'instant présent. Cela m'a permis de me libérer d'un poids important sur les épaules que j'ai porté pendant une bonne partie de mon adolescence. De voir les difficultés et les obstacles comme une opportunité de sortir de ma zone de confort, de me tester et de devenir

une meilleure version de moi-même. Ne laissez pas les circonstances et les autres définir votre valeur et vous dire que vous n'êtes pas à la hauteur pour quoi que ce soit ! Se servir de leurs doutes et jugements peut être un carburant qui nous pousse à leur prouver qu'ils ont tort.

Pour illustrer mes propos, je parcours 55 km par semaine avec un fauteuil inadapté au handi athlétisme, discipline que je souhaite intégrer officiellement grâce au financement d'un fauteuil d'athlétisme adapté à mon handicap et à ma morphologie. De ce fait, j'ai créé une cagnotte Leetchi afin que les personnes le souhaitant puissent m'aider à atteindre mon objectif, qui est de me lancer officiellement dans ce sport dans la compétition.

● Cagnotte pour mon fauteuil d'athlétisme :

● https://www.leetchi.com/fr/c/futur-fauteuil-dati-hetisme-1391890?utm_source=copylink&utm_medium=social_sharing



DES NOUVELLES DE MANON

Par J.P. Romuald

Pour la deuxième année consécutive, Manon Riccetti s'est qualifiée et a participé aux championnats du monde de triathlon 70,3.

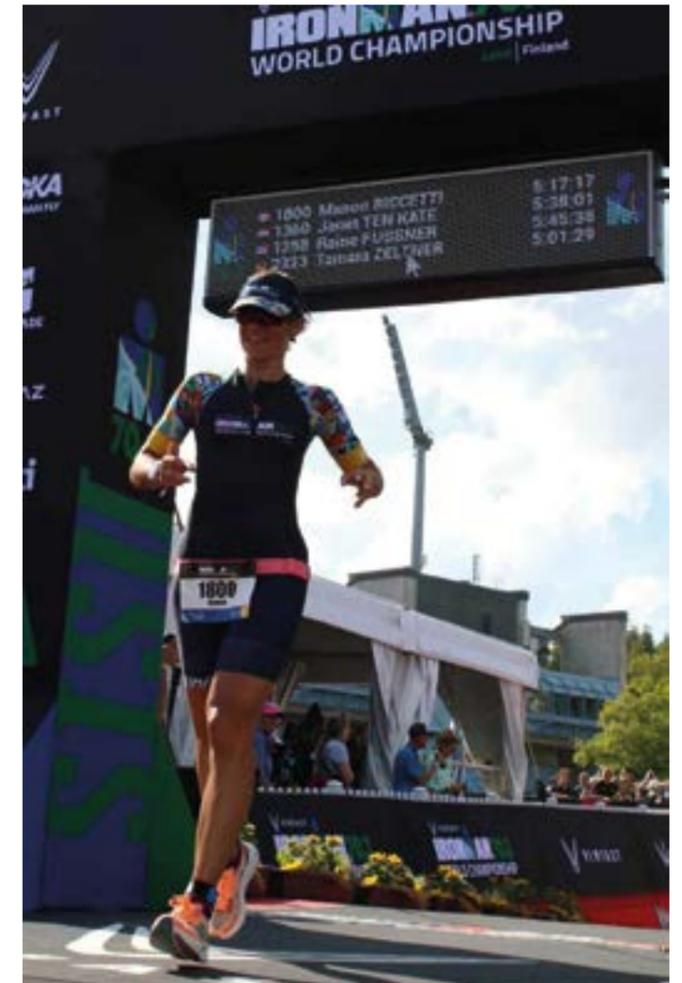
Cette année, le déplacement était plus court puisqu'il se déroulait en Finlande.

Malgré une température de l'eau meilleure que l'an passé, Manon n'a pas réussi le temps qu'elle espérait.

Le parcours à vélo de 90 km à 33 km/h de moyenne lui a permis de rattraper beaucoup de concurrentes.

Elle a ensuite terminé, dans un temps qu'elle trouve moyen, par un semi-marathon en 1h43, ce qui lui a permis de réaliser son meilleur chrono dans la discipline par l'amélioration de son temps des championnats du monde de l'an dernier de presque 30 minutes.

Encore bravo et à l'année prochaine.



DES NOUVELLES D'HUGO, dans l'attente des JO....

Par J.P. Romuald

Après ses titres de champion de France et champion d'Europe d'aviron en individuel, Hugo Beurey et son coéquipier Ferdinand Ludwig ont participé aux championnats du monde qui ont eu lieu entre le 3 et le 10 septembre.

Malheureusement leur élimination en quart de finale ne leur a pas permis de se qualifier directement pour les JO de Paris 2024.

Il leur reste une chance puisqu'une régata de repêchage aura lieu fin Mai 2024.

Il leur faudra terminer dans les deux premières places, ce qui ne paraît pas impossible vu les résultats qu'ils ont obtenus à la coupe du monde en terminant à la 2^{ème} place.

Allez Hugo nous sommes tous avec toi.



LA RENTRÉE a SONNÉ ... LES TOTEMS SONT POSÉS!

Par Martine Troha

Avez-vous remarqué les grands crayons jaunes aux abords du groupe scolaire ?

Ils concrétisent l'appel à un projet participatif.

Celui proposé par Monsieur Claude Kiffer, retenu par les membres de la commission communication, a été mis en œuvre par Annick Carmet, conseillère municipale.

L'idée principale repose sur la sécurisation des passages piétons empruntés, en autres, par les enfants et les adultes aux entrées et sorties scolaires.

Un grand merci à Monsieur Claude Kiffer, espérons que ces totems retiennent l'attention des automobilistes.



DU NOUVEAU SUR MÉRÉVILLE

Projet d'un club ados pour les Mérévillois de 11 à 17 ans par Mme Jossia VOIRET, animatrice jeunesse en charge d'un nouveau service d'animations à destination des adolescents ainsi que la mise en place d'un centre aéré qui verra le jour en 2024. Mme Voiret accompagnera également les élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

« Je suis passionnée par le monde de l'animation, j'ai connu la commune de Méréville en étant recrutée pour un poste d'Atsem. Aujourd'hui, je souhaite me professionnaliser dans ce domaine c'est pour cette raison que j'ai décidé de suivre une formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) cette année pour assurer les missions de directrice du périscolaire et pouvoir concrétiser enfin le projet tant attendu par les familles, du centre aéré prévu pour février 2024.

Concernant le projet du club ados, ce qui me tient à cœur c'est de rendre les adolescents acteurs de leur club, coconstruire avec eux les idées de sorties, d'activités...Être à leur écoute, l'adolescence est une période essentielle où les jeunes se construisent, ont besoin de contact social, de partager des activités avec leurs pairs. Ce club ados pourra leur proposer diverses activités qu'elles soient

sportives, culturelles, pourquoi ne pas envisager des soirées karaoké ou jeux de société ? Déguster ensemble de bonnes crêpes ? Enfin se retrouver pour prendre du plaisir ensemble loin de la pression scolaire dans le respect de chacun.

Vous pourrez venir me retrouver les vendredis de 19h30 à 21h30 une fois tous les 15 jours (semaines paires). J'ai hâte de vous rencontrer afin que nous puissions échanger sur des projets à venir ! »

Vous pouvez me contacter par mail : acm54850@orange.fr
A bientôt ! Jossia



ADIEU MONSIEUR L'INSTITUTEUR

Par Aurélie Blanchard

Monsieur le Maire et les élus se sont réunis le vendredi 30 juin autour de Monsieur Maire accompagné par ses collègues pour rendre hommage à un homme qui a marqué la vie de nombreuses générations d'élèves.

M. Maire a commencé sa carrière en 1991 à l'école de Piennes, est arrivé à l'école de Méréville en 2005 où il a enseigné avec passion et dévouement. Avec ses compétences pédagogiques, il a pu s'engager envers les enfants et leurs fa-

milles, leur transmettre des valeurs de respect, de tolérance et de travail.

Au nom de la municipalité, nous tenons à remercier M. Maire pour son engagement et son dévouement, nous lui souhaitons une retraite remplie de bonheur, de santé et de nouvelles aventures. A cette occasion, Cédric schwaederlé, Maire, lui a remis la médaille de la ville. S'en est suivi un pot de la convivialité.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- Marie-Louise PIERROT (photo), née le 26/07/1938, décédée à Vandœuvre-lès-Nancy le 19 avril 2023
- Marie-Françoise GUILLAUMONT (née VERDENAL), née le 17/01/1939, décédée à Vandœuvre-lès-Nancy le 21 juillet 2023



MARIAGES

- Carine HORTER et Frédéric SYLVESTRE, le 17 juin 2023
- Catherine VAUTRIN et Jean-Luc HASELVANDER, le 8 juillet 2023



NAISSANCES

- Lana BONNAS, née le 6 juillet 2023



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

C'est possible de faire ma carte d'identité à Neuves-Maisons ?

Oui!

Démarche disponible à l'espace France Service de Neuves-Maisons. Rendez-vous à prendre en ligne sur le site de la mairie de Neuves-Maisons

France services

- Adresse: Salle Bernard Perrin - 3 rue du Capitaine Caillon
- Contact: 03 83 47 00 65 / franceservices@neuves-maisons.fr
- Horaires: lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

L'accueil du public se fait à nouveau au Centre des Finances Publiques à Vandœuvre, rue de Kehl, dans un Aligeco installé sur le parking aux horaires habituels : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h.

Vous pouvez également contacter l'administration fiscale :
 • soit par téléphone (03 83 50 27 30)
 • soit par mail à l'adresse : sgc.vandoeuvre@dgfi.finances.gouv.fr

Le mercredi 18 août de 16h à 19h30 ce sont 41 personnes qui se sont présentées au centre de prélèvement installé salle polyvalente. 32 personnes ont offert leur sang dont 6 nouvelles. Comme chaque année, de nombreux bénévoles œuvrent à la réussite de nos collectes.

Celle qui vient d'avoir lieu s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Au nom des malades qui vont bénéficier de la générosité des donneurs, nous vous remercions de votre indispensable et efficace participation. Merci à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette journée.

Continuons ces gestes citoyens : rendez-vous aux prochaines collectes les 3 mai et 23 août 2024.

RECENSER ET RENCONTRER les nouveaux Mérévillois, tel est le projet de l'équipe municipale

Vous avez choisi de vous établir dans la commune de Méréville. Vous y résidez depuis 2020.

Pour les nouveaux habitants qui ne se sont pas encore faits recenser en Mairie, nous vous invitons à le faire dès à présent et au plus tard pour le **15 décembre 2023**.

Cette démarche citoyenne nous permettra de vous inviter à un moment d'échanges et de convivialité, moment de rencontres avec la municipalité représentée. Nous vous présenterons les différents projets du village. Dans l'attente de vous accueillir, l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue.

La gendarmerie de Neuves-Maisons tient une permanence en mairie le troisième vendredi de chaque mois de 15h à 17h.

Prochaines dates :

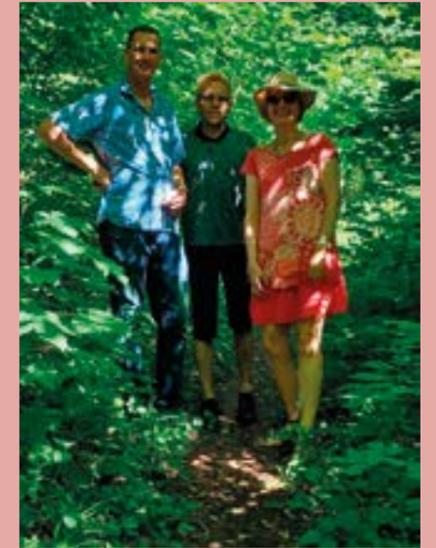
- vendredi 20 octobre 2023
- vendredi 17 novembre 2023
- vendredi 15 décembre 2023

Deux agents seront à votre disposition pour :

- recueillir une plainte ou un témoignage,
- enregistrer une Opération Tranquillité Vacances (OTV),
- valider une procuration de vote, etc...

SÉNIORALE ESTIVALE à la VANNERIE

Par Laurent Diez



Quand nous avons choisi la date commune à nos seniors, pour la journée consacrée par la commune à nos seniors, nous avons opté pour le début de l'été et un lieu de proximité où tout le monde pourrait s'adonner à diverses activités, mais aussi se retrouver tous ensemble autour d'un repas convivial. Nous avons eu la chance d'avoir une

belle journée ensoleillée, où chacune et chacun a pu faire une balade autour du Centre de Loisirs de la Vannerie et/ou un parcours de mini-golf et/ou des parties de pétanque endiablées... Certains ont même eu le plaisir d'utiliser la piscine pour se rafraîchir en fin de journée. Accueillis par l'équipe de la Vannerie dirigée par son directeur Patrick

Doidy, entre midi, le repas pris sous une tonnelle fut l'occasion pour nos seniors de se rappeler les souvenirs, de discuter du temps présent et qui passe inexorablement mais qui est ponctué de moments magiques, comme cette journée a pu le prouver !



PETIT GUIDE DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Pour les constructions et les travaux portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

- Clôtures
- Modifications extérieures
- Annexes et extensions

Déposer sa demande en ligne

LES DÉMARCHES

- Se renseigner sur les règles applicables au terrain en consultant le document d'urbanisme de la commune(1), soit :**
 - Sur le Géoportail de l'urbanisme www.geoportail-urbanisme.gouv.fr ;
 - Sur la cartographie de Terres De Lorraine Urbanisme (TDLU) carte : « consulter le cadastre » <https://cartographie.terresdelorraine.org/portail> ;
 - Auprès de la commune(1).
- Compléter le formulaire CERFA, soit :**
 - Directement sur le Guichet Unique, en vous créant un compte « Particulier » <https://terresdelorraineurbanisme.geosphere.fr/> ;
 - En téléchargeant le formulaire sur le site www.service-public.fr (rubrique : Fiches pratiques par thème, Logement, Urbanisme, Autorisations d'urbanisme) ;
 - En retirant un formulaire papier en commune(1).
- Déposer le dossier complet, soit :**
 - Sur le Guichet Unique, précité ;
 - En main propre aux horaires d'ouverture de la commune(1) ;
 - Par courrier LRAR à l'adresse de la commune(1).
- Instruction du dossier**
La commune(1) va vérifier la complétude du dossier et la conformité du projet au regard du document d'urbanisme applicable.
- Affichage sur le terrain**
L'autorisation devra être affichée (visible depuis le domaine public) pendant deux mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux.

(1) : commune sur laquelle se situe le terrain d'assiette des travaux

CONTACT TDLU

Mail service : accueil@tdlu.fr
Standard : 03 54 95 65 95

L'accueil téléphonique est ouvert les mardis et vendredis matin de 8h30 à 12h30, les lundis, mercredis et jeudis après-midi de 13h30 à 17h. Des permanences sont proposées sur rendez-vous à Colombey-les-Belles, Neuves-Maisons et Tantonville.

Attention, les informations et les illustrations de ce document ont été adaptées aux enjeux du territoire de Terres de Lorraine Urbanisme Instruction (TDLUI) et sont données à titre indicatif, elles ne peuvent en aucun cas se substituer à l'application stricte du code de l'urbanisme. Selon les particularités de votre projet et de son terrain d'assiette, il pourra vous être demandé des compléments d'informations et/ou de fournir des pièces supplémentaires.

Pour connaître la liste exhaustive des pièces d'une déclaration préalable selon la nature et/ou la situation du projet, il convient de se référer au bordereau de dépôt des pièces jointes disponible dans le formulaire de la déclaration Cerfa n°13703 ou dans la notice explicative Cerfa n°51434. Cette dernière vous permettra également de connaître de manière détaillée comment établir ces pièces.

Vous trouverez également des renseignements utiles sur le site internet www.service-public.fr (rubrique : Fiches pratiques par thème / Logement / Urbanisme / Autorisations d'urbanisme).

Création : CCOM - avril 2023 - papier recyclé - crédits image : P. Toussaint

PETIT GUIDE DE L'URBANISME

Pour les constructions et les travaux portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Déposer sa demande en ligne

LES DÉMARCHES

- Se renseigner sur les règles applicables au terrain en consultant le document d'urbanisme de la commune(1), soit :**
 - Sur le Géoportail de l'urbanisme www.geoportail-urbanisme.gouv.fr ;
 - Sur la cartographie de Terres De Lorraine Urbanisme (TDLU) carte : « consulter le cadastre » <https://cartographie.terresdelorraine.org/portail> ;
 - Auprès de la commune(1).
- Compléter le formulaire CERFA, soit :**
 - Directement sur le Guichet Unique, en vous créant un compte « Particulier » <https://terresdelorraineurbanisme.geosphere.fr/> ;
 - En téléchargeant le formulaire sur le site www.service-public.fr (rubrique : Fiches pratiques par thème, Logement, Urbanisme, Autorisations d'urbanisme) ;
 - En retirant un formulaire papier en commune(1).
- Déposer le dossier complet, soit :**
 - Sur le Guichet Unique, précité ;
 - En main propre aux horaires d'ouverture de la commune(1) ;
 - Par courrier LRAR à l'adresse de la commune(1).
- Instruction du dossier**
La commune(1) va vérifier la complétude du dossier et la conformité du projet au regard du document d'urbanisme applicable.
- Affichage sur le terrain**
L'autorisation devra être affichée (visible depuis le domaine public) pendant deux mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux.

(1) : commune sur laquelle se situe le terrain d'assiette des travaux

OBLIGATION DE RECOURS A UN ARCHITECTE

Pour les permis de construire et dans les cas suivants :

- Demande déposée par une personne morale (société, association, administration, ...);
- Construction pour autrui (exemple : vente);
- Construction nouvelle, extension ou modification d'une construction, si la surface de plancher(3) totale est supérieure à 150 m².

CONDITIONS POUR CONSTRUIRE UNE EXTENSION ENTRE 20M² ET 40M² AVEC UNE DP

Conditions cumulatives :

- Le projet porte sur une extension d'une construction existante ;
- L'extension est située en zone U dite « Urbaine » d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- L'extension porte sur une construction existante :
 - > Soit qui ne conduit pas l'ensemble des surfaces de la construction à dépasser 150m² de surface de plancher (3) ;
 - > Soit lorsque la construction initiale est déjà supérieure à 150 m² de surface de plancher (3).

(3) : somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment (déductions faites des surfaces des vides et des trémies et des aires de stationnement).

CONTACT TDLU

Mail service : accueil@tdlu.fr
Standard : 03 54 95 65 95

L'accueil téléphonique est ouvert les mardis et vendredis matin de 8h30 à 12h30, les lundis, mercredis et jeudis après-midi de 13h30 à 17h. Des permanences sont proposées sur rendez-vous à Colombey-les-Belles, Neuves-Maisons et Tantonville.

Attention, les informations de ce document ont été adaptées aux enjeux du territoire de Terres de Lorraine Urbanisme Instruction (TDLUI) et sont données à titre indicatif, elles ne peuvent en aucun cas se substituer à l'application stricte du code de l'urbanisme.

Vous trouverez également des renseignements utiles sur le site internet www.service-public.fr (rubrique : Fiches pratiques par thème / Logement / Urbanisme / Autorisations d'urbanisme).

Création : CCOM - avril 2023 - papier recyclé - crédits image : P. Toussaint

CLÔTURES

Mur, grillage, panneaux, portail, portillon

Plan de situation (DP1)
Situer le terrain dans la commune(1)

Plan de masse (DP2)
Situer la clôture et les éventuels accès sur l'unité foncière(2)

Plan des façades (DP4)

ou

Document graphique (DP6)
Soit :
- Dessin sur photo
- Photomontage
- Image de synthèse
- ...

Photo de près (DP7)

Photo de loin (DP8)

MODIFICATIONS EXTÉRIEURES

Ravalement, réfection de toiture, installation de panneaux solaires, modification ou création d'ouverture en façade ou en toiture

Plan de situation (DP1)
Situer le terrain dans la commune(1)

Plan des façades (DP4)

ou

Document graphique (DP6)
Soit :
- Dessin sur photo
- Photomontage
- Image de synthèse
- ...

Photo de près (DP7)

Photo de loin (DP8)

ANNEXES ET EXTENSIONS

Abri de jardin, véranda, extension

Plan de situation (DP1)
Situer le terrain dans la commune(1)

Plan de masse (DP2)
Situer le projet sur l'unité foncière(2), indiquer le mode de gestion des eaux pluviales et autres réseaux, si nécessaire

Plan en coupe (DP3)
Montrer l'implantation du projet par rapport au terrain naturel, si le profil du terrain est modifié

Plan des façades (DP4)
Représenter chaque face de la construction

Document graphique (DP6)
Soit :
- Dessin sur photo
- Photomontage
- Image de synthèse
- ...

Photos de près (DP7) et de loin (DP8), uniquement nécessaires si le projet est visible depuis le domaine public

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

Ces informations sont données à titre indicatif, elles ne peuvent en aucun cas se substituer à l'application stricte du code de l'urbanisme. Aussi, avant tout travaux, il est conseillé de se rapprocher de la commune(1) ou du centre instructeur pour en vérifier le cadre légal.

- Clôture, portail, portillon :** dispensé ou DP(2)
- Cabane, abri de jardin :**
 - ≤ 5m² : dispensé ou DP(2)
 - > 5 m² et ≤ 20 m² : DP
 - > 20 m² : PC
- Véranda, extension de l'habitation, aménagement de combles (si création d'un nouveau plancher) :**
 - ≤ 20 m² : DP
 - > 20 m² : PC (entre 20 m² et 40 m² voir au dos)
- Bûcher à bois contre façade :**
 - ≤ 5 m² : dispensé ou DP(2)
 - > 5 m² et ≤ 20 m² : DP
 - > 20 m² : PC
- Fenêtre, porte fenêtre, porte, volet, marquise, bloc climatisation/pompe à chaleur en façade ou en toiture :** Création, remplacement, mise en peinture : DP
- Mur de soutènement :** dispensé ou DP(2)
- Ravalement**
 - Couleur identique : dispensé ou DP(2)
 - Changement de couleur ou installation d'un bardage : DP
- Panneau photovoltaïque, fenêtre de toit, parabole, réfection de toit :** DP
- Construction nouvelle, abri à véhicule, garage isolé, pergola :**
 - ≤ 5 m² : dispensé ou DP(2)
 - > 5 m² et ≤ 20 m² : DP
 - > 20 m² : PC
- Terrasse non couverte de plain-pied** (tout type de matériaux) :
 - Sans surélévation, quelle que soit la surface : dispensé ou DP(2)
 - Surélevée ≤ 5 m² : dispensé ou DP(2)
 - Surélevée > 5 m² et ≤ 20 m² : DP
 - Surélevée > 20 m² : PC
- Serre :**
 - Hauteur ≤ 1,80 m au-dessus du sol : dispensé ou DP(2)
 - Hauteur > 1,80 m et < 4 m et surface au sol sur une même unité foncière ≤ 2000 m² : DP
 - Hauteur > 4 m et / ou surface au sol sur une même unité foncière > 2000 m² : PC
- Piscine** (auto-portée, semi-enterrée, enterrée) :
 - Bassin ≤ 10 m², non couvert : dispensé ou DP(2)
 - Bassin > 10 m² et ≤ 100 m², non couvert : DP
 - Bassin ≤ 100 m², avec couverture < 1,80 m de haut : DP
 - Bassin ≤ 100 m², avec couverture ≥ 1,80 m de haut : PC
 - Bassin > 100 m², avec ou sans couverture : PC

Attention : les travaux dispensés de demande d'urbanisme doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme (sauf art. R.421-5, 6 et 7 du code de l'urbanisme)

(1) Commune sur laquelle se situe le terrain d'assiette des travaux ;
(2) En « droit commun » le projet est dispensé de demande d'urbanisme, sauf s'il modifie l'aspect extérieur d'une construction ou s'il est situé dans les abords des monuments historiques ou dans un site classé où il sera soumis à DP. En dehors de ces espaces protégés précités, les clôtures et ravalements peuvent toutefois être soumises à DP par délibération. Il conviendra de vous rapprocher de la commune pour déterminer avec plus de précisions votre situation.

DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire

La nature et la couleur des matériaux devront être indiquées sur l'une des pièces du dossier
Une échelle graphique devra obligatoirement apparaître sur le plan de masse (DP2) et sur le plan en coupe (DP3)(exemple : 0 1 2 3 m)

(1) commune sur laquelle se situe le terrain d'assiette des travaux (2) l'unité foncière est constituée de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

LA FAÇADE DE LA MAIRIE, ÇA BRILLE !

Par Anne lise Henry

Le chantier de rénovation de la façade de la mairie côté secrétariat a bien eu lieu, quelques photos pour découvrir le résultat

A venir pour la commission travaux : la mise en place de panneaux d'affichage, de nouveaux éclairages, une signalétique sur la façade et de nouvelles plantes pour agrémenter le parterre végétal.



Merci à l'entreprise
Les Nouvelles Façades de Frolois

LA ZONE DE LOISIRS POUR LE PLAISIR

Par Anne lise Henry



Durant l'été 2023, le city, le skate park et le boulodrome sont sortis de terre, découvrez le chantier en photos.

Merci à nos prestataires TPM du Saintois et IMAJ pour leur accompagnement dans ce projet.

Merci à l'ANS pour son soutien financier.



Quelques petits aménagements

- Des bancs ont été installés ou renouvelés.
- Le toit a été nettoyé et la façade du vestiaire de foot repeinte.
- Une nouvelle zone de nettoyage de crampons a été installée à l'entrée du terrain de foot.
- Des LED ont été installées sur le terrain de foot et le petit terrain stabilisé. Bientôt, nous aurons des filets pare ballons pour le city côté route.

Un prochain chantier ? La rénovation du bitume dans la partie haute de la rue des Forts Champs est à l'étude, la Communauté de Communes Moselle Madon a déjà effectué un passage de caméra dans le sous-sol pour s'assurer de l'état des canalisations et du sol. Les devis sont en cours auprès d'entreprises. Ensuite, nous programmerons le chantier (après l'hiver 2023 probablement).

A l'entrée du village, le merlon de terre a été recouvert de bâche pour qu'il n'y ait pas de pousses, en attendant notre opération de requalification autour de la station d'épuration. Nous sommes accompagnés par un paysagiste du CAUE de Meurthe et Moselle pour cette opération qui consistera en l'arrachage de tous les résineux autour de la station et à la plantation ensuite d'espèces diversifiées autour de la STEP.

entreprise alain bastien

Entretien son patrimoine : c'est le valoriser!

VOTRE FAÇADE

- Isolation
- Traitement antifissure
- Imperméabilisation
- Protection

VOTRE INTÉRIEUR

- Peintures
- Décoration
- Revêtements sols et murs
- Plâtrerie isolation

de 40 ans
Expérience et qualité d'une entreprise artisanale au service du particulier.

Entreprise Alain Bastien Sarl - ZA Champ le Cerf
59 rue Marcelin Berthelot - 54230 NEUVES-MAISONS
Tél. 03 83 44 60 60 - Fax 03 83 44 05 27 - entreprisealainbastien@orange.fr

DEUX CHANTIERS POUR L'ÉTÉ

Par Anne lise Henry

Nicolas et Laurent ont effectué la **réfection du chemin qui mène à la Ferme St Thiébaud**, au-dessus du lotissement du clos du Rayeul. Plusieurs jours de travail, 14,4 tonnes de calcaire manipulées à la main et remises en place avec passage de dameuse en régie. Merci de rouler doucement sur ce chemin afin de le préserver.

Une bonne partie des mois de juillet et août a été consacrée à la réfection du **city situé dans la cour de l'école**.

Le grand city à côté de l'école n'est plus ouvert à tous mais restera accessible aux enseignants et aux enfants durant la classe. Le petit city a été démonté pour des raisons de sécurité.

ELIOTT a rejoint l'équipe technique durant les deux mois d'été.



ZOOM

Eliott, qui es-tu ?

J'ai 18 ans, j'habite Méréville depuis tout petit, j'ai postulé pour ce travail à côté de chez moi, ça me paraissait intéressant de faire un travail pour ma commune.

Tu dirais quoi de ton expérience estivale ?

Il faut aimer désherber ! Je ne pensais pas qu'il y avait autant à faire. Il faut avoir envie de se lever le matin tôt et aller bosser, car il y a beaucoup de travail.

Tu fais du sport ?

Le foot est mon sport préféré, j'en ai essayé plusieurs - le judo et le tennis notamment - mais je suis toujours revenu au foot que je pratique dans le club de Méréville depuis toujours.

Tu fais quoi à la rentrée ?

J'entre en fac de sport à la rentrée.

Merci Eliott pour ton investissement et ta bonne humeur à nos côtés.

RECONNAISSANCE EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Tous les ans, la sécheresse occasionne de nouvelles fissures sur nos maisons et nous nous battons pour que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle.

Pour cela, il est important que les habitants ayant constaté des dégâts suite à la sécheresse de 2023 nous présentent un dossier en mairie. Il s'agit d'un rapport détaillé des dégâts constatés, illustré de photographies.

Plus nous disposerons de dossiers en mairie, plus nous aurons de chance de solliciter une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle en Préfecture dès janvier 2024.



ÇA FLEURIT ET C'EST TELLEMENT JOLI !

Par Anne lise Henry

Francis, Bernard, Annie, Pascaline, Agnès, Bernard, Jocelyne et Claude étaient présents pour mettre en place les plantations qui ont fleuri notre été.

Merci à eux pour leur engagement bénévole.



LA BENNE À DÉCHETS VERTS ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

Par Anne lise Henry

Lorsque vous déposez vos déchets verts dans la benne prévue à cet effet en bas du village, que se passe-t-il pour l'équipe communale ? Durant la semaine, Nicolas ou Laurent, nos agents techniques signalent son taux de remplissage à la COVALOM par mail (Il n'y a pas de signallement possible le week-end).

- Si ce signallement arrive avant midi, l'enlèvement de la benne est prévu dans l'après-midi de la même journée.
- Si le signallement est fait dans l'après-midi, l'enlèvement de la benne se fait le matin du jour suivant.

Si la benne est trop pleine et les branchages débordent, le prestataire refuse de prendre la benne pour des raisons de sécurité. Il fait alors demi-tour et appelle alors la commune pour que les agents, voire les élus, vident la benne jusqu'à ce que son taux de remplissage permette l'enlèvement. C'est-à-dire que nous montons dans la benne trop remplie pour la tasser, vider le surplus en attendant que la benne soit évacuée par le prestataire. Cela coûte à la commune à chaque fois que le prestataire se déplace



Petit QUIZZ pour mieux fonctionner !

Lorsque vous arrivez auprès de la benne avec vos déchets, vous apercevez une rubalise, que faites-vous ?

Réponse 1 :

Ce n'est pas grave, je remplis quand même la benne, je n'ai pas grand-chose, j'ai juste un sac, ça va aller, ça ne va pas trop remplir la benne ! Je vais tasser et ça ne va pas gêner.

Mauvaise réponse, merci de vous reporter à la réponse 3

Réponse 2 :

Ce n'est pas grave, je force la rubalise, peu importe, la mairie se débrouillera ensuite.

Mauvaise réponse, merci de vous reporter à la réponse 3

Réponse 3 :

Je fais demi-tour et je garde les déchets verts chez moi le temps que la benne soit vidée.

Bonne réponse, bravo, merci pour votre civisme et votre réaction.

Réponse 4 :

Tiens, la mairie met de la nouvelle décoration, c'est bientôt Noël ? Je peux donc mettre mes déchets verts.

Mauvaise réponse, merci de vous reporter à la réponse 3

Scène de la vie quotidienne

Un lundi matin de juillet, alors que les agents sont dans la benne en train de tasser les déchets verts arrivés en grand nombre durant le week-end. Des habitants arrivent en voiture avec leurs déchets verts. Les agents préviennent qu'il ne faut pas remplir la benne encore plus. Les habitants outrepassent la rubalise et continuent de verser leurs déchets verts dans la benne, malgré les agents en place et leurs avertissements.

Des caméras ont été installées. Nous vous demandons de respecter le travail des agents techniques et des élus ainsi que les signalisations en place. Nous comptons sur votre civisme.

La COVALOM a un nouveau prestataire pour notre benne à déchets verts

Depuis le 1^{er} juillet 2023, un nouveau prestataire effectue les rotations (remplacement d'une benne pleine par une benne vide).

Comme à chaque début de marché, la COVALOM rencontre des difficultés opérationnelles avec le nouveau prestataire (éloignement du quai de décharge notamment). Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments qui pourraient se produire. L'organisation logistique devrait toutefois se rôder progressivement.

DEVINETTES DU JOUR

Qui a eu le courage de venir à la benne à vêtements et est reparti pieds nus en nous laissant ses rollers en cadeau ?



Qui a eu un problème de dos, a tout de même réussi à mettre ses bouteilles dans la benne à verres mais n'a pas réussi à se baisser et a dû laisser ses nombreux cartons de bières au sol ?



Quelle race de chien est capable de faire sa crotte en lévitation sur une pierre ?



Si vous avez des réponses à ces questions, c'est que vous vous reconnaissez ! Merci de comprendre que ce genre de devinettes ne nous amuse pas, car il s'agit de passer après vous pour ramasser....!

Taille et entretien des haies

Par Philippe Birkener

La période de nidification est finie et l'automne approche. Nombre de propriétés ont des haies arbustives qu'il va falloir tailler et nettoyer. Profitez-en pour les mettre en conformité avec la réglementation (Code civil : articles 653 à 673) par rapport à leur emprise en limite séparative de propriété ou du domaine public.

En effet, il est constaté que beaucoup de haies ont pris de l'embonpoint au fil des années et débordent parfois de façon importante sur la voie publique, réduisant ainsi le passage des piétons, les obligeant même parfois à descendre du trottoir pour éviter leurs branches. Des doléances parviennent régulièrement en mairie à ce sujet.

Sachez qu'une plantation en bordure d'une voie ouverte à la circulation publique, ne doit pas déborder sur le domaine public. Son propriétaire se met en infraction avec la réglementation (Code de la voirie routière : art. R 116-2°) s'il laisse croître sa haie ou ses arbres au-delà de sa limite, notamment si les végétaux gênent le passage, masquent la signalisation, ou compromettent la sécurité des usagers d'une façon générale.

Il en est de même en ce qui concerne les haies entre deux propriétés voisines. La coupe des branches de la végétation qui avancent sur une propriété relève de la responsabilité du propriétaire de la végétation. Seules les racines, ronces et brindilles peuvent être coupées librement par la personne gênée, et ce jusqu'en limite de sa propriété.

De même, il est bon de rappeler que des règles de distance sont à respecter par rapport à la limite de propriété, selon la hauteur de la plantation. La hauteur ne doit pas excéder 2 mètres lorsque la plantation est située à moins de 2 mètres de la limite séparative. Une plantation dont la hauteur serait supérieure à 2 mètres devrait donc être placée au delà de 2 mètres de la distance mesurée à partir du milieu de son tronc. Pour les plantations mitoyennes, chaque propriétaire est responsable de la partie qui est de son côté.

Alors pensez-y ! Pour éviter qu'elles ne deviennent source de problème, taillez vos haies à la limite de vos propriétés pour qu'elles ne débordent pas chez vos voisins ou sur la voie publique. C'est un geste de citoyenneté et de respect des usagers. Nous vous en remercions par avance.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES ET E.D.P.M. : LA RÉGLEMENTATION CHANGE

Par Philippe Birkener

Le développement des E.D.P.M., comprendre Engins de Déplacement Personnel Motorisés, dont font partie les trottinettes électriques, a pris une ampleur considérable. La recherche de moyens de déplacements individuels, rapides, économiques et peu encombrants, a fait bondir le nombre d'utilisateurs, majoritairement jeunes. Le nombre d'accidents impliquant un EDPM a lui aussi augmenté, lié avec la hausse du nombre d'utilisateurs. Cependant le taux de mortalité ou de blessures graves touchant les utilisateurs d'EDPM est proportionnellement bien plus élevé que dans les autres types d'accidents. Les raisons : une prise de risque inconsidérée donnée par une impression de facilité d'usage et de liberté ; l'irrespect des règles habituelles de circulation ; l'absence de protection de leur pilote conjuguée à une énergie cinétique plus importante par rapport à un engin sans moteur. Ce constat a conduit

le législateur à renforcer la réglementation (décret n° 2023-848 du 31/08/2023 relatif à la réglementation des EDPM) concernant l'usage des EDPM et en particulier des trottinettes électriques.

Voici ce qui a changé :

- l'âge minimum pour piloter une trottinette électrique passe à 14 ans au lieu de 12 ans précédemment.
- les amendes encourues pour certaines infractions sont relevées de 35€ à 135€.



Naturellement, les anciennes règles sont toujours applicables telles que :

- l'interdiction de transporter un passager, quel que soit son âge ;
- l'installation obligatoire d'éclairage et de dispositifs réfléchissants à l'avant comme à l'arrière, ainsi que des freins et un avertisseur sonore ;
- l'obligation de souscription d'une assurance responsabilité civile ;
- le port d'un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant de nuit ou en cas de visibilité insuffisante hors agglomération ;
- l'interdiction de rouler sur les trottoirs lorsque la vitesse est supérieure à 6 km/h ;
- le respect des règles de priorité et de circulation comme pour les véhicules d'autres catégories.

Quant au port du casque, il est fortement recommandé en agglomération et reste obligatoire pour circuler sur route hors agglomération.

Avant tout, n'hésitez pas à vous renseigner de façon plus approfondie sur les règles de conduite que vous, ou vos enfants, devez observer en pilotant une trottinette électrique. N'oubliez pas qu'une chute ou un accident peut avoir de graves conséquences, et, selon l'adage, qu'il est toujours plus facile de prévenir que de guérir.

EXPOSITION ARTISTIQUE «LE CARNAVAL DES ANIMAUX»

Week-end des 17 & 18 Juin

Par Zeynep Ozdemir & Dominique Masson



En ce beau week-end de juin, notre salle polyvalente a accueilli le monde animal à travers les représentations picturales et photographiques d'artistes invités par notre village. A l'occasion du vernissage du samedi, après les discours d'usage en félicitations et remerciements de Cédric Schwaederlé, notre maire, et de Zeynep Ozdemir, conseillère municipale déléguée à la culture, fut offert un buffet et un service de qualité, orchestré par l'hôtel restaurant O Carré d'Art. C'est sur fond musical d'ambiance du célèbre « Carnaval des Animaux » de Camille St Saëns que les près de 300 visiteurs du week-end ont pu découvrir le chatoiement coloré d'œuvres vivantes, réalistes ou abstraites, visions originales de nos amis à 4 pattes ou à ailes, présentées sur des cimaises bien éclairées, et fruits du savoir-faire des peintres ou des photographes, dont quelques Mérévillois : les peintres locaux Dominique Hesse (en hommage posthume) et Dominique Masson, le photographe/dessinateur Pierre Henri Flament, accompagnés des artistes



nancéiens Cécilia Ceribelli (photo), Marco Perna (peintre), Fabienne Claudel (pastel), Olivier Gomez (peintre). Les élèves de l'Atelier d'Art de Méréville avaient également leurs cimaises et proposaient pour leur toute première fois au public connaisseur des travaux de qualité sur ce thème. Même les illustrations des enfants du périscolaire Mérév2loulous figuraient sur un espace de présentation, pour un concours dont le résultat dépendait du vote des visiteurs. Quel plaisir de voir les frimousses réjouies lors de la proclamation des résultats, où tous furent récompensés devant les parents ravis ! Un pot de l'amitié fut ensuite offert par la municipalité, en clôture de ce week-end culturel.

Vint ensuite le temps du décrochage et de la remise en état originel de la salle polyvalente, avec, comme lors de l'installation, la participation de tous les acteurs de cette manifestation. Ainsi put-on constater l'efficacité et la coordination des exposants et des élus municipaux présents, pour faire disparaître en un temps record toute trace de l'évènement du week-end, comme si rien n'avait été...

Un grand et chaleureux merci à chacun pour son implication à la réussite de cette exposition !



OCTOBRE ROSE L'IMPORTANT C'EST LE ROSE ...!

Dimanche 1^{er} octobre, Méréville en fut une très belle démonstration !

Par Estelle Tourniaire d'Animérev'

Chiffres clés

- 208 inscrits à la course/marche
- 260 participants à la manifestation
- Et plus de 1500 € déjà collectés



Encore une première sur la commune,

Première organisation d'octobre Rose par les bénévoles d'Animérev' et des élus. Cette manifestation caritative au profit de l'association Symphonie fut une réussite grâce à l'engagement de la commune de Méréville, d'Amarelli Danse et de Swiss Inno.

Cette émulation a permis l'inscription de 208 participants adultes à la course/marche ayant eu lieu sur le territoire communal.

Merci également à l'association Symphonie d'avoir répondu présent à notre invitation et permis la sensibilisation de la population directement sur place dans la cour de l'école. A la fin du mois d'octobre l'intégralité des bénéficiaires lui sera reversée. Sourires, joie, enthousiasme et motivation étaient les maîtres mots de cette matinée. Un plaisir pour les organisateurs d'observer un véritable engouement des Mérévillois en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

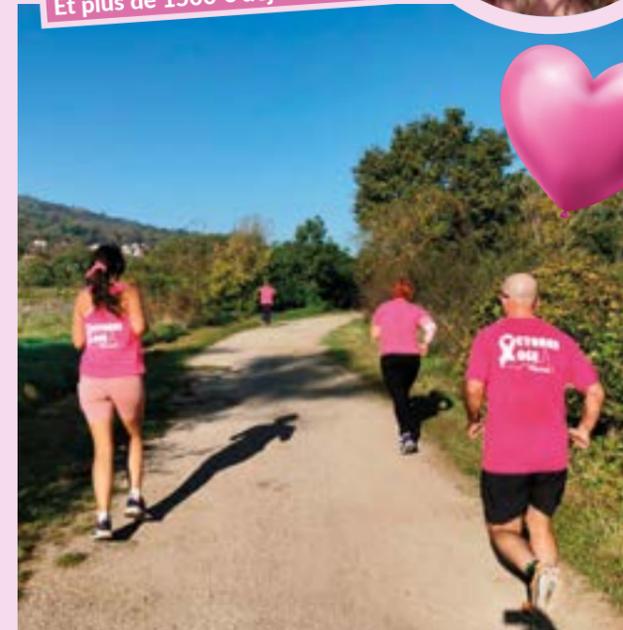
La matinée s'est déroulée avec l'accueil des participants et un échauffement proposé par un professeur d'Amarelli Danse. A leur retour les coureurs et marcheurs ont eu le plaisir de converser autour d'un pot de l'amitié offert par la municipalité et confectionné par la Maison Colin ayant suivi le thème avec leurs toasts roses garnis.

En parallèle de cela il était possible de découvrir l'association Symphonie et d'acheter des goodies pour soutenir la cause.

Pour parfaire cette organisation, l'été indien est resté de la partie en ce mois d'octobre ROSE.

MERCI À TOUS

Suite à cette réussite les organisateurs ont décidé de renouveler avec envie et motivation cette manifestation pour les années suivantes : le rendez-vous est pris pour chaque premier dimanche d'octobre !



Sont encore en vente en mairie, tout le mois d'octobre : bracelets, bougies, foulards ainsi que les parapluies roses qu'il vous est possible de signer et laisser en mairie. Ils serviront à décorer la commune d'une touche de rose durant tout le mois d'octobre.

Rendez-vous au secrétariat pendant les horaires d'ouverture pour poursuivre cette mobilisation mérévilloise en faveur d'octobre rose.

♥ On compte sur vous ! ♥





FESTIVITÉS DE LA ST MAURICE TOUS AUTOUR DE DAVID

Par Anne Lise Henry



En ce samedi 23 septembre, nous étions tous autour de David pour l'aider à financer son fauteuil handisport.

144 parts de tartes, 72 crêpes, 18 pains d'épices et 6 cookies ont été vendus par les bénévoles du foyer rural.

40 enfants ont participé avec entrain aux jeux en bois proposés par la Filoche, à la pêche à la ligne, à la pétanque (avec des gants de boxe !), au foot. Les maquillages proposés par Amarelli danse ont fait briller les joues des filles !

De très nombreuses boissons ont pu désaltérer les généreux donateurs ayant contribué au rêve de David. A ce jour, plus de la moitié de la somme est réunie, sachant que le fauteuil coûte plus de 10 000€.



Quelle joie de pouvoir donner du sens à notre action bénévole collégiale autour de la réussite du projet de David !

En cette fin de journée de solidarité, l'équipe municipale a profité de la liesse de ce bel événement pour inaugurer l'espace de loisirs, en présence d'élus de communes voisines, de conseillers départementaux et de nombreux habitants. Monsieur le maire a rappelé le travail effectué par les élus engagés à ses côtés, permettant ainsi de faire naître le City stade, le skate park et le boulodrome. Des entreprises lorraines ont été associées à la démarche ; Tpm du Saintois pour le terrassement, Imaj pour les infrastructures, AM Élec pour l'implantation en cours de Led pour une meilleure consommation énergétique sur les terrains de foot, Décathlon pour

les nouveaux filets du foot, l'entreprise CARELEC de Méreville pour la rénovation électrique du vestiaire de foot.

Il reste encore des projets à venir pour que les habitants puissent accéder à une pratique sportive partagée.

- la rénovation du terrain de foot stabilisé et une nouvelle végétalisation de la station d'épuration.
- l'implantation d'un pare ballons côté route pour le City
- l'implantation de jeux pour les plus petits
- l'implantation d'un padel sur la zone du tennis

Le projet City/ skate/ boulodrome est financé à hauteur de 80% soit 92 300 € par l'ANS Agence Nationale du Sport, il reste à la charge de la commune un peu plus de 20 000€.



EN ROUTE VERS LE COLLÈGE ...

Par Annick Carmet



13 élèves de CM2 quittent le cocon de l'école élémentaire de Méréville pour continuer au collège leur épanouissement d'adolescents.

Monsieur le Maire a rappelé aux jeunes adolescents que leur réussite n'est pas un hasard. Elle est due à l'investissement au quotidien de leurs enseignants et à leur travail accompli tout au long de ces cinq années d'école élémentaire.

Pour les remercier et les encourager à continuer dans cette voie, Monsieur le Maire leur offre une calculatrice qui, nous l'espérons les accompagnera et les aidera au quotidien dans la suite de leur parcours.

FINIR L'ANNÉE EN BEAUTÉ ...

À LA DÉCOUVERTE DU MÉTIER DE BOULANGER

Par Aurélie Blanchard

Les enfants ont pu découvrir les coulisses de la maison Collin mercredi 26 juin. M. Collin et sa fille les ont accueillis chaleureusement pour leur expliquer la fabrication du pain et leur ont fait également confectionner des petits pains. Les enfants sont restés attentifs, ils ont pu pétrir et façonner leur pain qu'ils ont récupéré le lendemain. Nous remercions la maison Collin pour son investissement auprès des enfants !!



LE PÉRISCOLAIRE EN VACANCES

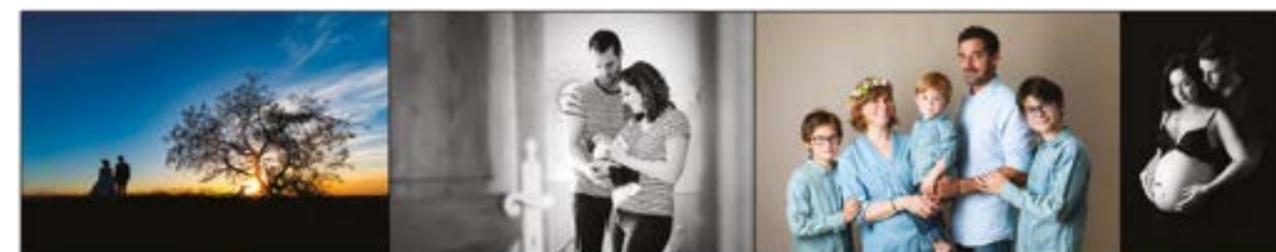
Par Pascal Débrière



Le vendredi 7 juillet, l'école vient de fermer, les enfants vont enfin être en vacances. Bientôt les départs à la mer, à la montagne, chez mamie, papy.

Les animatrices du périscolaire ne pouvaient laisser partir les enfants sans les remercier d'avoir été sages toute l'année, une boum avec musique et danse a été organisée. Les chorégraphiques ont animé la soirée ! Un petit verre de l'amitié a

été servi à tous les enfants ainsi qu'à leurs parents. En souhaitant à tous de se revoir à la rentrée. Malgré un petit pincement au cœur pour « nos grands » qui rejoindront le collège à la rentrée prochaine. Cette dernière soirée a été réussie, les mines réjouies des enfants en attestent ! Merci au personnel du périscolaire toujours au service des parents et des enfants pour le bien-être de tous.



PHOTOGRAPHE DE TOUS VOS EVENEMENTS
 GROSSESSE / NAISSANCE / FAMILLE / ENFANT / COUPLE / MARIAGE / BOUDOIR / AUTRES

A.P. Aurélie PEIGNIER
 Photographe

2 Rue du Bac, 54850 Méréville / 06.02.11.00.06 / contact@aurélie-peignier.fr / www.aurélie-peignier.fr
 (Photographe studio, extérieur, à domicile. Uniquement sur rendez-vous. Pas de photo d'identité)



EN ROUTE POUR LES JEUX OLYMPIQUES 2024

Par Mmes Jouannet et Leblond



En cette fin d'année scolaire, tous les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont participé à deux journées sportives permettant de leur faire découvrir ou redécouvrir plusieurs disciplines.

La première journée était placée sous le thème des jeux paralympiques avec l'intervention d'étudiants en ergothérapie afin de sensibiliser les élèves au handicap. Au programme : basket fauteuil, parcours à l'aveugle, Boccia et ateliers permettant de se rendre compte de l'importance de chacun des sens.

La deuxième journée était quant à elle placée sous le thème des jeux olympiques avec différents ateliers sportifs lors desquels les enfants ont pu pratiquer des jeux de lutte, de lancer, de course et de sports collectifs.

Deux très belles journées où les valeurs des jeux (amitié, respect, excellence) ont régné !



AMARELLI A FAIT SA RENTRÉE...

L'année s'est terminée en beauté puisqu'après son Assemblée Générale annuelle, en juin, la chorale s'est plu à inviter les Mérévillois à la rejoindre pour une petite prestation qui a permis de fêter ensemble la Fête de la Musique nationale. C'est ainsi depuis plusieurs années maintenant, et c'est devenu une tradition bien sympathique. Une bonne centaine de personnes a répondu à l'invitation.

Cette année par contre, le concert se donna dans la cour de l'école pour se protéger de cette canicule présente depuis plusieurs semaines. Le lieu est agréable... les participants étaient nombreux... l'ambiance au rendez-vous. Puis après le repas partagé, arrosé de quelques airs de guitare par nos musiciens choristes, nous nous sommes dit au revoir et rendez-vous en septembre... Mais, il y a eu la pré-rentrée, fin août ... une répétition pour chaque pupitre, un travail de détail... belle remise en route pour attaquer de front la vraie rentrée avec ses nouveaux chants et quelques nouveaux chanteurs.

Cinq mois... il nous reste 5 mois pour préparer notre 35^{ème} anniversaire, pour présenter à notre public un programme totalement neuf ! Nous ne vous en dirons pas plus sur le sujet car nous vous attendons le samedi 10 février 2024 à la Salle Jean l'Hôte de Neuves-Maisons pour partager ce grand moment. D'ici là, nous aurons organisé le week-end annuel avec nos harmonisateurs d'Elan des Chœurs à Frolois, début octobre, pour y travailler avec tous les amoureux du chant, 4 titres.

Grand moment aussi que fut la participation, avec sept autres associations de Méréville et l'organisation du vide-greniers. La canicule ne nous a pas lâchés de la journée mais elle n'a pas réussi à entamer la bonne humeur qui nous a accompagnés du matin 5h au soir 19h.

Une année encore pleine de promesses et d'aventures chantantes... la fièvre de la préparation d'un grand spectacle... Et c'est ainsi depuis 35 ans avec tous les amis choristes qui ont partagé et partagent encore notre voyage au pays de la chanson française et à son service.



HOMMAGE à FRANÇOISE GUILLAUMONT

Le 21 juillet dernier nous apprenions le décès d'une grande dame d'Amarelli : **Françoise Guillaumont**

Bénévole investie depuis les premiers instants de l'association, couturière de jour comme de nuit, habilleuse lors de nos représentations et trésorière de l'association pendant plus de 15 ans. Elle est de ceux qui ont fait vivre cette association et qui ont su transmettre l'amour d'Amarelli et du bénévolat aux générations suivantes.

Dans une lettre transmise à notre dernier gala, Françoise nous disait : "si vous voulez vivre comme moi avec une vie pleine et heureuse, ne vous regardez pas trop dans la glace, regardez plutôt les autres et acceptez leurs différences".

Derrière son franc parler et ses 1000 idées à la seconde, le grand cœur de Françoise nous a épaulés, réconfortés, soutenus que ce soit pour l'association ou à titre plus personnel. Elle nous a tous fait grandir, avec sa bienveillance

et son humilité, tantôt une amie, une confidente, une maman et même une grand-mère pour la plupart d'entre nous.

Amarelli ne serait pas la même sans Françoise, nous ne serions pas tout à fait les mêmes non plus si nous n'avions pas croisé sa route.

Elle et ses 12 000 volts nous manquent profondément.



LE CLUB DU COSMOS

Le club du Cosmos entame désormais sa 14^{ème} saison!

Le bon état d'esprit qui règne a permis d'attirer quelques joueurs car il s'avère de plus en plus difficile pour les dirigeants de maintenir en vie financièrement un petit club de village, avec des frais annuels aussi élevés que certains gros clubs. On nous demande souvent quelles sont les dépenses du club hormis l'inscription en championnat, en voici un florilège (à titre d'exemple la saison passée), mais toujours sans savoir à quoi sert réellement l'argent des amendes distribuées à tour de bras... les instances ne manquent pas d'imagination quand il s'agit d'en inventer de nouvelles!

Nos revenus proviennent essentiellement de la cotisation des licenciés (80€/joueur) et des subventions de la commune, tout le reste est à combler par la buvette, donc n'hésitez pas à venir nous serons heureux de vous servir cafés/boissons fraîches les dimanches matin au stade!

Bravo à nos bénévoles qui se sont démenés pour trouver des sponsors, ce qui a permis de financer l'installation des bancs de touche (Tout faire matériaux à Messein), ainsi que des nouveaux spots LED pour l'éclairage du terrain à venir (Denis Martin électricité à Lay St Christophe).

Alors, si vous souhaitez devenir arbitre (rémunéré à chaque match), dirigeant ou simple bénévole pour vous investir dans la vie associative (infographie, communication du club, manifestations sportives, bricolage...) et mettre en place des projets pour les Mérévillois, rejoignez-nous. Avec sa nouvelle équipe organisatrice issue d'anciens habitants du village, plusieurs projets devraient bientôt être mis en place par l'association !

Les prochains matchs à domicile sont le :

- 01/10 contre Vezelise,
- 22/10 contre Lenoncourt,
- 05/11 contre Viterne,
- 26/11 contre Nancy Evacuation.



- cout des licences joueurs (30x26€) et dirigeants (5x13€)	845 €
- cotisation Fédération Française Football	60 €
- cotisation Ligue de Football	265 €
- cotisation District licences	133 €
- engagement championnat + coupe	70 €
- amende car arbitre manquant pour le club	240 €
- amende pour absence aux AG	180 €
- amende pour oubli d'un nom sur la feuille de match (2x15€)	30 €
- amende car pas d'équipe de jeunes	80 €
- amende car 1 match forfait (pas assez de joueurs)	55 €
- cartons jaunes 37€ (4 cartons en 2023)	148 €
- règlement des arbitres (54€ x 12 matchs) + péréquation	778 €
- assurance responsabilité civile + frais bancaires	121 €
- ballons, plots, chaussettes, peinture pour traçage	700 €
TOTAL DÉPENSES PROVISOIRES	3 705€

Contact pour tout renseignement :

merveille.as@meurtheetmoselle.lgef.fr
FB : AS Méréville Cosmos



LE BOULODROME DE MÉRÉV

MONTE EN PUISSANCE ET REMET LA GINGUETTE AU GOÛT DU JOUR



Une avalanche de remerciements :

Le président tient à remercier vivement les bénévoles : Christine et Philippe Blanchard, Bernard et Agnès Florentin, Martine & Lionel Trohat, Suzanne & Yves Gérard, Marc Davril, Françoise Roth, Annick et Pascal Mangin, Jacques Martin, Olivier et Blandine Oudin, Daniel Harduin... et bien sûr la femme de Lorenzo, Christelle !

Également la secrétaire du club, Léa Grassi, travailleuse de l'ombre, nous ne sommes pas allés la chercher bien loin, juste chez Lorenzo mon voisin, excellent trésorier de surcroît qui mène les comptes et l'organisation des parties d'une main de maître lors des concours. Il a tous les talents ce "mec" !.

A nous deux, nous sommes des générateurs d'idées. Le café éphémère, un vecteur de liens sociaux, la future association du BTP, Belote Tarot Poker en gestation, encore un catalyseur qui va réunir du monde, et nous avons d'autres projets embryonnaires, mais chutttttt...

Les charmantes serveuses, Lola et Léa Grassi, Myriam dit Mimi, toujours souriantes toutes les 3, disponibles et performantes, comme on dit, elles assurent ! Pourtant non rémunérées ! Elles maîtrisent l'art de servir les bières à la pression désormais.

Patrick remercie également les sponsors, Marc Davril, adhérent et arbitre du SLUC Nancy Basket pour son dynamisme et pour avoir déniché des places en tribunes pour la prochaine rencontre du SLUC, merci à son président pour ce sponsoring. Merci à Nadia et Frank Savonnière pour des repas au restaurant O' Carré d'Art, bien connu des Mérévillois. Merci à Choop & Compagnie, Bar à bières à Houdemont, une foultitude de bières à découvrir, avec petite restauration, je vous le recommande.

Merci au président de l'aéroclub "Les ailes Nancéiennes" de Tomblaine pour nous avoir fait un prix sur un vol au-dessus de Nancy, lot du 1^{er} concours.

Merci aussi aux habitants qui viennent jouer, ou aux apéros pétanque, ou partager un bon moment au café éphémère. Et enfin, merci à M. Le Maire et son adjoint aux associations, les conseillers, l'excellente commission travaux, de nous avoir permis d'obtenir ces 4 magnifiques terrains, sans quoi, rien n'aurait été possible.

Droits d'entrée : non adhérent(e) Adulte : 15€

Droits d'entrée : non adhérent(e) -16 ans : 10€

Adhérent(e) à l'association : Gratuit

**Cotisation annuelle à l'association
Du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024**

Adulte Mérévillois :	30€	Adulte extérieur :	60€
Couple Mérévillois :	40€	Couple extérieur :	100€
Famille* Mérévillois :	45€	Famille extérieur :	130€
-16 ans Mérévillois :	10€	-16 ans extérieur :	30€
Etudiant** (-26 ans) :	15€		

* À partir de 3 personnes ** sur présentation de la carte

Historiquement, l'association a été créée en juin 2022. Il y a eu quelques concours sur le terrain en calcaire qui sert d'entraînement au Foot.

Le 1^{er} tournoi a été organisé le 30 juillet dernier sur les 4 nouveaux terrains officiels en schiste rouge de 4 x 15 m. Depuis le nombre d'adhérents a été multiplié par deux, soit 45 adhérents.

Patrick et Lorenzo ont investi dans des tables de brasserie, des chaises, des fauteuils et canapés de jardin, des parasols, des guirlandes de couleurs. Tout cela pour recréer le style guinguette tant regretté. Résultat, ça marche, comme tout ce qu'ils entreprennent.

Lors des concours, cette ambiance est très appréciée par les joueurs, leurs accompagnants et les autres personnes de passage. Au pic de la journée, plus d'une centaine de personnes gravitent un peu partout, entre chaises, transats, et les terrains.

L'esprit guinguette fonctionne tellement bien que la mairie a retenu l'idée, à suivre....

Et ce n'est pas fini, ils vont créer une autre association, le BTP, rien à voir avec l'acronyme que l'on connaît, mais Belote Tarot Poker

L'association dispose encore de places pour des adhésions, sachant qu'au-delà de 70, ça va être compliqué, alors premiers arrivés, premier servis !



Dimanche 17 sept. a eu lieu un concours au BDM. Le 2^{ème} de l'année puisque les terrains en schiste ont été réalisés au printemps. Un 3^{ème} sera proposé le 8 octobre, uniquement entre adhérents. 60 joueurs se sont disputés les podiums. Plus de 100 personnes étaient présentes, pas que pour jouer.

Le point d'orgue de cette journée, fût la dernière partie à la nuit tombée, une heure de lutte acharnée, avec une "remontada" spectaculaire, sous les projecteurs et avec un cochonnet lumineux, qualifiant nos Mérévillois.

Les vainqueurs sont de la commune, les "Forchiants", Christine, Hervé Mouginet, Anthony Tissot, 3 places à Villa Pompéi. 2^o: "Les Lorrains" Ludo, Alain, Kevin 3 places en tribune D1 au Nancy SLUC Basket le sponsor du Club. 3^o: "Les Bubu" Ghislaine Roussel, Eric Buzard, Gérard Contignon, cochonnets lumineux, et mètres. Vainqueurs du concours de tir: Kevin, 1 box évaison sport extrême

2^o: Patrice Buchmuller, coffret vins. Tirage au sort: Gérard Contignon, Bouquet de bières de notre sponsor Chope & Cie, Olivier Oudin, Dîner pour 2 personnes au Carré d'art, Week-end détente: Ghislaine Roussel

Le club va organiser en fin d'année un repas réunissant tous les adhérents au restaurant O' Carré d'Art, sponsor du club également, afin de renforcer et de sceller des liens sociaux. Un repas de fin d'année que va nous concocter la cheffe du restaurant, mais surprise... une participation sera demandée, l'association n'a pas encore assez de trésorerie pour tout financer.

Et à ce sujet, parmi les habitants ou connaissances, pourrait-il y avoir des sponsors ou membres bienfaiteurs pour promouvoir le BDM ? Merci

mail : leboulodromedemerev@gmail.com



JAMAIS BANAL... LE BARBECUE DU FOYER RURAL !

Par Michèle Brouillard

Ce dimanche 27 août, sous un ciel menaçant, notre équipe s'affairait dès 8h pour une journée mémorable : LE FAMEUX BARBECUE.

80 personnes nous ont rejoints pour commencer par un apéritif sympa et ensuite déguster entrées faites maison, délicieuses grillades, fromage et le buffet de desserts tant réputé.

La journée s'est terminée sous le soleil par un bon café et « croquage » de florentins, sans oublier le pesage du sac mys-

tère, lui aussi fait maison, et qui a fait un heureux gagnant, ravi en découvrant les trésors concoctés par les petites mains du foyer.

Ce rendez-vous attendu par nos fidèles convives, permet en plus des gourmandises, de partager un bon moment d'échanges et de convivialité.



Résidence Marguerite



Visite sur rendez-vous
Du lundi au samedi.



Chez nous, vous êtes chez vous!
A 15 minutes de Nancy.

Une **résidence seniors** à dimension humaine et familiale où vous vivrez en parfaite autonomie et en toute sécurité. Surveillance et assistance 24h/24h. Appartements équipés du T1 au T3 à louer **à partir de 990 € par mois**, charges comprises.

Résidence Marguerite
144 rue Carnot
54 550 Maizières
Tél: 03.83.40.52.80
06.74.32.99.62
www.residencemarguerite.fr

ÉQUILIBRE ET HARMONIE

Nouvelle association mérévilloise



Allez à la rencontre de l'équilibre et du bien-être. Découvrez ce que nous vous proposons :

Cours de Qi Gong

Plongez dans la pratique millénaire chinoise qu'est le Qi Gong pour renforcer votre corps, calmer votre esprit et améliorer votre énergie vitale.

Ateliers Inspirants

Participez à nos ateliers afin d'apprendre les techniques de bien-être pratiques que vous pourrez intégrer dans votre vie quotidienne.

Conférences Éclairées

Explorez une gamme fascinante de sujets liés aux médecines complémentaires, allant de la naturopathie à la méditation, en passant par l'aromathérapie et bien plus encore.

Stages

Rejoignez nos stages pour vivre des expériences approfondies, où vous plongerez dans des pratiques holistiques afin de devenir une meilleure version de vous-même.

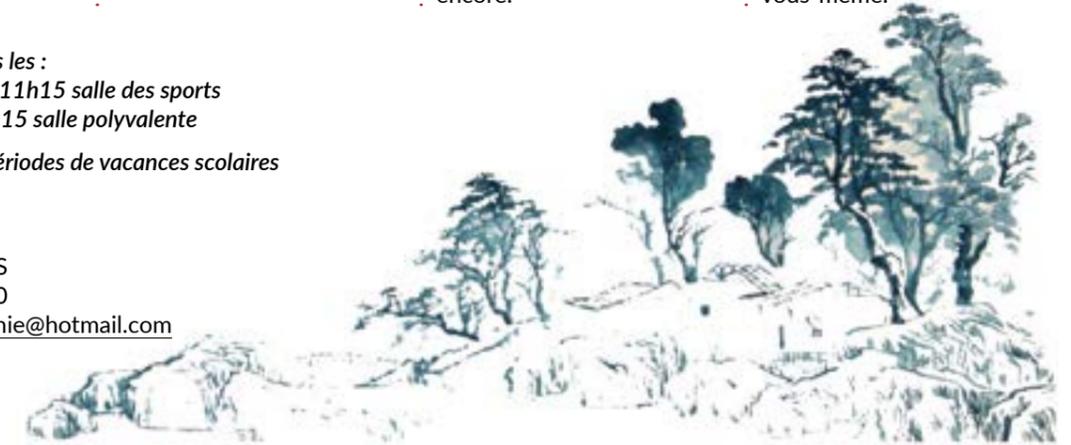
Les cours ont lieu tous les :

- mercredis de 10h à 11h15 salle des sports
- jeudis de 19h à 20h15 salle polyvalente

Pas de cours sur les périodes de vacances scolaires

Contact :

Vincent FRANCOIS
Tél. 06 12 26 85 90
equilibre.et.harmonie@hotmail.com



MÉDIATHÈQUE DE MÉRÉVILLE

6 Grande Rue

(située au 1^{er} étage de la mairie : accès par la cour arrière, porte en bois)

Vous accueille les :

Mercredi de 17h30 à 19h00

Samedi de 10h00 à 11h30

Vacances scolaires : uniquement le mercredi

Fermeture vacances de Noël

Prêts de livres, CD, DVD, animations.



TARIFS

Pass'thèque adulte :
5€ (habitants CCMM) - 10€ (hors CCMM)

Forfait «sous le même toit» :
10€ (habitants CCMM) - 20€ (hors CCMM)

-18 ans, lycéens, étudiants :
Gratuit (habitants CCMM) - 5€ (hors CCMM)

Demandeur d'emploi, RSA :
Gratuit (habitants CCMM) - 5€ (hors CCMM)

Plus d'informations
auprès des bénévoles
de la Médiathèque
Tél. 03 83 47 98 59

Contacts

Mairie de Méréville
8 Grande rue
54850 Méréville
Tél. 33 3 83 47 27 53

BUS à la demande

Par J.P. Romuald

Nous constatons que beaucoup de personnes ne sont pas informées de ce service mis en place par la CCMM, voici un article avec les explications sur son fonctionnement.

Pour plus de renseignements...

Communauté de communes Moselle et Madon

145 rue du Breuil
54 230 Neuves-Maisons

Tél : 03 83 26 45 00

Mail : contact@cc-mosellemadon.fr

Voyager
gratuit
ça rapproche !
Je T'MM forcément.

*Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maizières, Maron, Marthemont, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pierreville, Pont-Saint-Vincent, Pulligny, Richardménil, Sexey-aux-Forges, Thélod, Viterne et Xeulilly



Transport public à la demande

Pour les personnes
à mobilité réduite
ou de plus de 70 ans



INTERCI COVALOM

Covalom dispose désormais d'une page Facebook accessible à cette adresse :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100093252285855>

L'arrivée sur ce média a pour volonté de répondre à différents objectifs :

- gagner en réactivité lorsque le service se trouve momentanément interrompu (collecte des déchets, déchetteries, points d'apports volontaires) ou ajusté (nouveau site de compostage,...)
- pouvoir mieux informer de nos différentes actions sur le terrain, en amont et a posteriori



- informer sur l'actualité du métier de manière à parfois mieux faire comprendre les évolutions.

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE

À VOTRE SERVICE CHAQUE
2^e MERCREDI DU MOIS



Gratuit
médiathèque
de Méréville
17h30-18h30

- **DÉCOUVRIR** les outils et le vocabulaire numérique
- **NAVIGUER** sur internet
- **GÉRER** ses courriels et ses contenus numériques
- **RÉALISER** des démarches en ligne
- **PROTÉGER** ses données personnelles et détecter les arnaques
- **COMMUNIQUER** via les réseaux sociaux avec sa famille, ses amis

Accompagnement individuel ou collectif

Pour toute question vous pouvez contacter

Julien HELES votre conseiller numérique
06 07 99 82 57 / 09 74 36 04 59



Patrick François y pensait depuis un bon moment déjà, cette fois, il l'a fait. L'heure de la retraite a sonné encore une fois. Correspondant local de presse à l'Est républicain, depuis 2015, il est intervenu sur la commune, Messein à temps plein aussi, parfois Chavigny, Pont St Vincent, Chaligny, Flavigny, Neuves Maisons. Il est toujours en activité chez Synerghp, comme conducteur accompagnateur de personnes à mobilité réduite, en passe d'évoluer dans cette entité. Président de l'association, le Boulodrome de Mérév, et bientôt avec une autre association en gestation, le BTP (Belote Tarot Poker), également membre honoraire et photographe, responsable de la communication à l'UKMI (Union Krav Maga International) autodéfense, au niveau fédéral, national et international, dont il a obtenu le diplôme de formateur en juin dernier. De quoi bien occuper ce retraité encore très actif.

Il remercie vivement les maires, conseillers, élus, les associations, les habitants... avec qui il a eu cette belle aventure pendant toutes ces années.



Méréville Manon Riccetti de retour de Lahti en Finlande

Dans la famille Riccetti, après David qui fait parler de lui régulièrement, lui se bat pour financer un fauteuil handisport, elle pour un chrono. C'est donc à nouveau sa sœur Manon, Mérévilloise qui a migré à Annecy, qui est sous les projecteurs. Le dépassement de soi, les deux le vivent assez régulièrement. Docteur en biologie de la motricité en science du sport, préparatrice physique dans un centre pluridisciplinaire à Lausanne, et performeuse hors pair, un CV à faire pâlir. C'est sa 2^{ème} participation aux Championnats du monde de 70.3 (half ironman), bien plus satisfaisante que la première en octobre dernier à Saint-Georges (USA). Le 26 août, à Lahti en Finlande pour les Worldchampionship, c'est sa performance qu'il faut retenir, avec un chrono général de 5h17'17. Son meilleur temps réalisé parmi tous les 70.3 qu'elle a pu faire bien que toutes les courses ne soient

pas comparables selon le dénivelé et les conditions météorologiques.

Un chrono qu'elle doit en partie grâce à son vélo, 90 km bouclés à plus de 33 km/h de moyenne, une réelle satisfaction. "J'avais mal aux cuissots et je crois que c'est ce que j'aime le plus".

Elle avoue " En tant que piètre nageuse, j'ai dû remonter plus de 1000 féminines pour me classer 620^e/2005 toutes catégories confondues et seulement 119^e/220 des 25-29 ans, un gros niveau dans ma catégorie". C'est sa discipline de prédilection mais sa tête l'a lâchée et elle avait mal au ventre. "Je reste frustrée car j'aurai dû mettre bien 5 min de moins ce qui m'aurait valu une bonne 20 ne de places. C'est la loi du sport! Je suis repartie alors avec beaucoup d'ondes positives, un brin de nostalgie parce que comme après chaque gros objectif je suis vidée, et



Manon à l'arrivée avec un chrono de 5h17'17 et toujours le sourire

avec des axes sérieux d'améliorations et d'entraînements à envisager pour davantage briller lors de la prochaine échéance".

Pas toujours à armes égales ! Je suis docteur en biologie de la motricité en science du sport !

Néanmoins elle est ravie de son classement, elle a pris conscience qu'elle ne se bat pas toujours à armes égales. Elle accepte de se faire battre par ces filles plus entraînées, mieux équipées. Manon se frotte à elles qui possèdent des

vélos de chrono, super profilés avec roue lenticulaire, mais ça ne l'empêche pas de les exploser sur place.

Pourtant amatrice, il est vrai que c'est presque une nécessité pour elle de pouvoir concourir à ce niveau de championnats, mais elle ne peut guère plus s'entraîner qu'une quinzaine de fois avec ses emplois à côté.



Méréville Un nouveau président au TCM lors de l'AG

Lors de la dernière assemblée générale du 20 septembre, un nouveau président a été élu au tennis Club & Cyclisme Mérévillois. Devant les 15 présents, le Président actuel Nicolas Thiébaud ouvre la séance avec le traditionnel rapport moral retraçant toute l'année écoulée dont, les incivilités causées par l'incendie volontaire du tennis en janvier 2023, et les dégradations des courts extérieurs par les aléas climatiques. Ensuite le bilan et constat du TCM, le club compte 47 adhérents à ce jour. Pour 2023, il n'y a pas d'équipe engagée en compétition pour la saison. Sur le plan financier, la situation en septembre est saine. Des projets ambitieux non des moindres et un programme de l'actualité: 2 nouveaux groupes de jeunes compétiteurs viennent de voir le jour avec 2 bénévoles pour les encadrer les lundis soir de 19 jusqu'à 22h, 2 autres groupes



Nicolas Thiébaud ancien président à gauche remplacé par le nouveau, Louis Schwaederlé à droite

sont dans l'attente de créneaux disponibles à Richardménil. Reprise de la compétition cet hiver avec une équipe à engager et cet été avec une ou deux équipes adultes, 1 tournoi Open est à remettre en place, 1 projet de création d'un tournoi en fauteuil, décidément

David Riccetti inspire les associations. Des travaux prévus pour couvrir la terrasse. Une animation du futur terrain de Padel qui sera construit sur le 3^e court (le plus proche de l'étang). Le Beaujolais le 16 novembre à la salle polyvalente, Le projet d'une course cycliste. Suite à l'élection du Comité Directeur, le Président propose de passer au positionnement du bureau. A l'issue du vote, le nouveau président est Louis Schwaederlé qui remplace donc Nicolas Thiébaud, qui reste néanmoins au comité directeur, le trésorier, Christophe Mangeot remplace Louis Schwaederlé. Le secrétaire est réélu: Sylvain Blanchard. Pour la Mairie, le Maire Cédric Schwaederlé félicite l'implication de l'association dans la vie communale et remercie chaleureusement Nicolas Thiébaud pour son investissement et son implication au TCM. L'AG se clôture par le verre de l'amitié.

Méréville La brocante a attiré pas loin de 2 000 visiteurs

Sous une ambiance tropicale et avec un soleil de plomb comme témoin, pas loin de 2 000 personnes ont parcouru les rues pour la traditionnelle brocante. Un record cette fois-ci, sachant qu'aux alentours d'autres villages faisaient leur grand déballage. Ont participé à cette grande manifestation inter associative Amarelli chorale, Amarelli Danse, le BDM (Boulodrome de Mérév), le MIL (Méréville Informatique Loisirs), le foyer rural, le Tennis Club, Anim'Mérév, le Cosmos Football Club, et bien entendu le maire et ses conseillers.



Un va-et-vient incessant de badauds prêts à dénicher la bonne affaire ou à se restaurer

L'installation technique a commencé dès 5 h avec les bénévoles des associations pour accueillir le maximum de personnes dans les meilleures conditions et avec les normes de sécurité pour la circulation. Il suffisait de déambuler dans les rues, en fin de matinée, pour constater un fourmillement de badauds prêts à chiner des articles auprès de la cinquantaine d'exposants sur plus de 700 mètres, et l'affluence à la buvette et à la restauration. Plus de 60 litres de bière pression éliminés, vins, boissons diverses, sandwiches, frites, gâteaux...

Le tout pour une journée réussie, aussi bien du ressenti des acteurs, des exposants, que des acheteurs.

Méréville Don du sang, une nouvelle formule plus attractive

Salle polyvalente, les donateurs de sang ont pu constater une nouveauté cette année. Hormis une copieuse collation sous un barnum à l'extérieur, après avoir rempli les poches en salle auprès des infirmières préleveuses, ils ont pu découvrir qu'une tombola était organisée.

Pourquoi le président, André Joly, a-t-il mis en place un système de loterie lors des dons de sang ? Il répond : « Afin d'inciter les personnes à venir donner leur sang, les anciens et des nouveaux, j'ai pensé que, dorénavant, le don serait plus gratifiant, sachant que l'EFS manque de poches. »

En pleine période estivale, certes le score n'a pas explosé, mais on a pu comptabiliser 41 personnes présentes, dont 32 prélevées et 6 petits

nouveaux, de quoi néanmoins satisfaire le corps médical de l'EFS. Parmi les gagnants tirés au sort en soirée, par deux petites filles, 5 se sont vu offrir une carte donnant droit à une heure de paddle, pédalo, voilier, water-bike à la



base nautique de Messein : Loïc Schaff, Pascal Debrière, Pascale Rousseau, et 2 personnes qui ont souhaité l'anonymat. Nos deux bambins ont ensuite tiré 5 autres personnes, pour une entrée gratuite à un prochain concours au Boulodrome de Méréville : Isabelle Bourdon, Thomas Renaud, Dominique Migot, Serge Colin, et Nathiva d'Abadie de Lurbe. Ils prendront attache auprès du président pour récupérer leur lot, en effet, les personnes n'attendent pas après la collation. Espérant que cette nouvelle formule attirera la prochaine fois encore plus de monde.

André Joly : 06 07 94 88 71

<https://dondesang.efs.sante.fr>

Deux mains innocentes dans l'urne pour le don du sang nouvelle formule.

Méréville Rénovation du barrage et construction d'un nouveau pont sur la Moselle



Des travaux pharaoniques, contraignants dans les mois à venir pour tous les usagers, mais le confort et la sécurité seront au final.

Après les travaux de renforcement du barrage, un autre chantier important sera mené avec la construction d'un nouveau pont sur la Moselle pour remplacer trois ouvrages arrivés en fin de vie, sur la RD115.

Avant d'engager les travaux de construction d'un nouveau pont franchissant la Moselle, sur la RD115b, la métropole du Grand Nancy a commencé un programme complet de rénovation du barrage, ouvrage qui stabilise la côte de prélèvement des eaux brutes de la Moselle servant à l'alimentation en eau pour la métropole. Après cette première phase, le chantier se poursuivra avec la déconstruction de trois ta-

bliers sur la RD 115b et la construction d'un nouveau pont.

Deuxième phase au printemps 2024

Menés dans la continuité du plan Ponts sensibles depuis plusieurs années sur le département, les travaux sont programmés au printemps 2024 pour une durée prévisionnelle de 12 mois, après la fin des travaux de confortement du barrage. Les études techniques et environnementales sont terminées.

Le marché est en cours de consultation. Le coût de l'opération sera affiné après sélection de l'entreprise retenue par la commission d'appel d'offres fin 2023.

Un peu d'histoire sur ces 3 ponts avant l'arrivée d'une super structure tant attendue

Pont D115b.065 : construit en 1951, il s'agit d'un pont de type VIPP (ouvrage à rupture fragile) à une travée de 35 m. Son état justifie un classement en indice de gravité 5/5 et a conduit à la mise en place d'une limitation de tonnage à 3,5 t depuis 2012.

Pont D115b.045 : la date de construction de cet ouvrage remonte au début des années 1950 (reconstruction après-guerre). Il s'agit d'un pont métallique de type Eiffel à treillis long de 80 m. Le profil en travers de l'ouvrage est constitué d'une seule voie de circulation très étroite de 3,5 m et de trottoirs de 0,75 m. La structure métallique de l'ouvrage est très dégradée ce qui justifie un classement en indice de gravité 5/5. Il est également limité en tonnage à 3,5 t depuis 2012.

Pont D115b.055 : construit en 1953, il s'agit d'un pont à poutrelles enrobées de 16,40 m de portée. Il est situé entre les 2 précédents et partage un appui avec le VIPP. Sous ce pont se trouvent une passe à poissons et un déversoir d'orage géré par la Métropole du Grand Nancy. Il est classé en indice de gravité 3/5.

Méréville De la nuit des temps à nos jours, Amarelli a rayonné sur scène

Amarelli Danse a conquis les 400 spectateurs venus apprécier le travail d'une année sur scène. L'association avait réuni pour l'occasion les ingrédients pour que ce rendez-vous soit un grand show gouverné par la passion de la danse qui unit la troupe.

La soirée spectacle annuelle d'Amarelli Danse s'est déroulée dernièrement salle Jean-L'hôte à Neuves-Maisons. Plus de 400 spectateurs s'y sont rendus. Un feu d'artifice de lumières, de couleurs, de paillettes, de musique, de nouvelles chorégraphies, la magie a opéré et cela pendant plus de 3 heures. Sur le thème « Au fil du temps », l'auditoire a pu découvrir en première partie, la préhistoire, l'antiquité, le Moyen Âge et en seconde partie, les temps modernes, XIX^e, XX^e, et XXI^e siècles avant d'arriver au final, grandiose. Cent trois danseurs sur scène, dont 51 Mérévillois.

De 3 ans et demi à 62 ans

Une frise chronologique de 30 mètres de long s'est animée par un mécanisme à roulements avec des costumes hauts en couleurs, des chorégraphies travaillées, plus girly les unes que les autres, glamour, des danses orientales, d'autres classiques... Entre les arabesques, les envolées, les sauts de chat, les pointes, les portés magnifiques et gracieux, force est de constater que le public a ressenti la belle énergie et l'investissement qui animent la troupe soudée car Amarelli est une grande famille.

Sur scène, les danseuses très motivées, de 3 ans 1/2 pour la plus jeune, un « électron libre » qui a déclenché des rires, jusqu'à la plus âgée, 62 ans, ont su conquérir le public, captivé par ces corps gouvernés avec une irrésistible grâce.

Amarelli danse, une petite entreprise qui ne connaît pas la crise

Une organisation précise et millimétrée : 6 couturières qui travaillent la plupart du temps les lundis, hors vacances scolaires, soit 30 semaines d'école dans l'année, cela représente environ 90 heures de travail par couturière. Elles sont sollicitées aussi pour l'essayage des costumes aux enfants et adultes les jours des répétitions à l'approche du spectacle, représentant une bonne dizaine d'heures supplémentaires. Des bénévoles en coulisses qui se donnent à fond, la technique pour les décors, l'équipe plateau, les petites mains pour les costumes, et Dieu sait qu'il y en a beaucoup, des chorégraphes, des animatrices, la régie son, la régie lumière, les habilleuses, la direction des enfants, l'équipe de la mairie, les bénévoles à la buvette... plus de 60 personnes de l'ombre et 103 danseurs pour une PME soudée et joyeuse.



Sarah Ichter, la présidente d'Amarelli Danse, ovationnée par la troupe.

Méréville Krav maga : une quinzaine de formateurs diplômés

L'Union krav maga international (UKMI) du Grand Est a procédé à une remise de diplômes de formateur autodéfense à 14 candidats au terme d'une journée intense d'entraînement.

L'Union krav maga international (UKMI) du Grand Est a procédé à une remise de diplômes de formateur autodéfense. Krav-maga signifie en hébreu «combat rapproché», il comporte deux parties, la self-défense, qui en est la charpente, et le combat au corps à corps. Ses techniques variées visent à permettre à ceux qui y sont initiés à se défendre contre une attaque, éviter les blessures et de venir à bout d'un assaillant.

La journée a commencé tôt le matin pour les 14 membres par une séance d'entraînement en salle, à Velaine-en-Haye, à L'Ozan. Faute de temps, l'assemblée générale s'est déroulée au cours du repas. Elle a été suivie par une projection de vidéos sur des techniques de défense en immersion en entreprise. Des méthodes de combat qui mettent l'accent sur le développement des capacités d'autodéfense. Ensuite, nouvelle séance d'entraînement, mais en plein air, au bord de la Moselle.



Debout à gauche, Hervé Hernandez, le boss, debout à droite Laurent Brugière, instructeur, et les futurs formateurs au milieu.

Enfin ce fut la remise du précieux sésame : le diplôme de formateur a été remis par le référent, en la matière, Hervé Hernandez, responsable technique régional Grand Est krav maga et ex-membre du PSIG (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie).

Qui sont ces nouveaux formateurs ?

Ces nouveaux formateurs de krav maga sont principalement des membres de la gendarmerie, ex-gendarmes, policiers municipaux, etc. qui souhaitent encore

se perfectionner ou dispenser des formations en entreprises et/ou au sein d'associations, ou des personnes qui sont déjà formateurs dans divers domaines, et qui souhaitent valider les acquis de leur expérience. Il peut s'agir aussi d'anciens de la SNCF, Voies Navigables de France, retraités. Souvent ceintures noires, de haut niveau, ils ont pratiqué la boxe thaï, française, Ju-jitsu, judo...

Divers niveaux sont proposés à la technique du krav, cela va de la cas-sière à former contre des agressions, des personnels hospitaliers, des surveillants pénitenciers, aux seniors... Ainsi, pendant les cours d'arts martiaux seniors, ils apprennent des techniques d'autodéfense adaptées à leurs capacités physiques. Le krav maga développe également la confiance en soi. Guillaume Pennequin, Directeur de PCF à Châteaux Salins, est là en qualité de conseiller de formation et les aiguillera dans leurs futures missions.

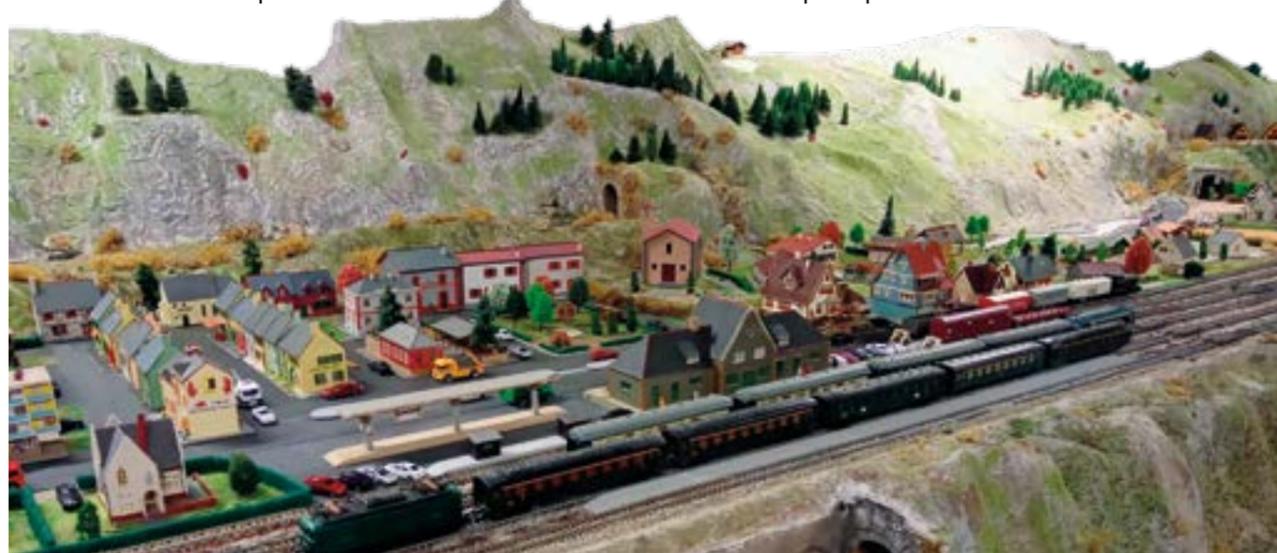
À LA DÉCOUVERTE DES TALENTS

MODÉLISTES, FAITES DÉCOUVRIR VOTRE HOBBY

Par Philippe Birkener

Vous pratiquez l'aéromodélisme ou le modélisme ferroviaire ; vous faites des figurines ou des modèles réduits de véhicules civils ou militaires ; vous reproduisez des objets en miniature, vous avez la passion du modélisme et de la maquette, quelle que soit sa catégorie ou son mode d'expression ; alors faites-vous connaître auprès de la mairie.

Nous pourrions vous consacrer un article pour que vous puissiez faire découvrir votre hobby, et pourquoi pas envisager la possibilité d'une exposition de vos réalisations pour partager votre passion avec d'autres modélistes et les Mérevillois. Prenez contact au 03 83 47 27 53 (mairie) et laissez vos coordonnées pour que nous venions vous rencontrer.



LE CENTRE AQUATIQUE AQUA'MM

TROIS ESPACES À DÉCOUVRIR

- un espace aquatique avec un bassin sportif et éducatif, un bassin loisirs-détente, un bassin petite enfance et un pentagliss
- un espace forme avec une salle fitness pour les cours collectifs et une salle cardio équipée d'appareils sportifs
- un espace bien-être avec jacuzzi, sauna, hammam et zone de repos.

Des activités, des horaires et des tarifs adaptés à tous : Aqua'mm tout le monde s'y retrouve !

<p>Un espace aquatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • un bassin inox sportif et éducatif • un bassin inox loisirs-détente • un bassin petite enfance • un pentagliss • un parc extérieur avec aire de jeux ouverte en saison estivale 	<p>Un espace forme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une salle fitness (activité douces, musculaires et cardio-vasculaires) • Une salle cardio avec divers appareils (tapis de course, vélos elliptiques...) 	<p>Un espace bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une zone humide (sauna, hammam, jacuzzi...) • Une zone de repos
---	--	--

Neuves-Maisons Tél : 03 83 47 99 00
Mail : aquamm@cc-mosellemadon.fr

AGENDA

OCTOBRE 10 | 2023

- Octobre Rose 01/10/2023
- Stage de chants Chorale Amarelli 07+08/10/2023
- Tournois de pétanque au BDM 08/10/2023
- Jour de chasse sur la commune* 14/10/2023
- Cosmos matchs à domicile 01 + 22/10/2023
- Halloween Animerev 31/10/2023

NOVEMBRE 11 | 2023

- Jours de chasse sur la commune* 01 + 04/11/2023
- Cosmos matchs à domicile 05 + 26/11/2023
- Beaujolais nouveau TCM 16/11/2023
- Une journée en Espagne (spectacle/concert à la Filoche) 18/11/2023

DÉCEMBRE 12 | 2023

- Téléthon
- Jours de chasse sur la commune* 02 + 26/12/2023
- Saint-Nicolas 08/12/2023
- Marché de Noël 9 + 10/12/2023

* Lors de ces journées de chasse, un arrêté municipal interdit toute circulation sur « la petite route » de Pont St Vincent. Pour votre sécurité, respectez le. Merci.

Le calendrier des marchés 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 16h à 20h

Vos producteurs locaux prennent soin de votre assiette

Les marchés de Moselle et Madon

Les marchés de Moselle et Madon sont organisés par les communes de la CCMM, les producteurs et artisans afin de favoriser une consommation locale, de qualité et responsable.

Pour vous rendre sur les marchés, n'hésitez pas à emprunter les 5 lignes gratuites du réseau TMM qui parcourent le territoire Moselle et Madon.

Vous pouvez également réserver le TMM+, service de transports à la demande pour les personnes à mobilité réduite ou de plus de 70 ans pour seulement 2€ le trajet.

Enfin, n'hésitez pas à tester le covoiturage ou l'autostop avec le dispositif Rezo Pouce.

Nous contacter

Vous êtes producteur ou artisan ? Rejoignez les marchés de Moselle et Madon en nous contactant :

Communauté de communes Moselle et Madon
 145 rue du Breuil - 54230 Neuves-Maisons
www.cc-mosellemadon.fr
facebook.com/ccmosellemadon

- Xeuilly** • Vendredi 20 octobre
Place de la Mairie
- Bainville-sur-Madon** • Vendredi 3 novembre
Salle des fêtes
- Pont-Saint-Vincent** • Vendredi 17 novembre
Espace Chefson
- Chavigny** • Vendredi 1^{er} décembre
Espace Chardin
- Neuves-Maisons** • Vendredi 15 décembre
Marché couvert

CALENDRIER DES COLLECTES

- › Présentez vos bacs et sacs **bordeaux**, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac **noir** avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac **bordeaux** déposé à proximité du passage de la benne

< Collecte toutes les 2 semaines, le jeudi >

- 5 et 19 octobre
- 2, 16 et 30 novembre
- 14 et 28 décembre

- › Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac **jaune** avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac de tri déposé à proximité du passage de la benne

< Collecte toutes les semaines le vendredi >

Pas de rattrapage de collecte les jours fériés, sauf :
 1^{er} mail > collecte mercredi 3 mail
 25 décembre > collecte mercredi 27 décembre

Julie LOMBARDOZZI, **une mérévilloise** partenaire de votre vie immobilière

Retour
au
sommaire

*"Je vous accompagne
tout au long de votre projet"*

Estimation Gratuite
Achat - Vente - Location
Gestion locative



VERSUS
IMMOBILIER

23 rue Capitaine Caillon 54230 NEUVES-MAISONS

07 50 69 83 26 - 03 83 17 22 92